



CONSEIL DE SÉCURITÉ

DOCUMENTS OFFICIELS

VINGT-HUITIÈME ANNÉE

1695^e SÉANCE : 15 MARS 1973

PANAMA

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1695)	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Examen des mesures propres à maintenir et à renforcer la paix et la sécurité internationales en Amérique latine, conformément aux dispositions et aux principes de la Charte	1

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/. . .) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-QUINZIÈME SÉANCE

Tenue au Palais législatif, à Panama, le jeudi 15 mars 1973, à 10 heures.

Président : M. Aquilino E. BOYD (Panama).

puis : Le général Omar TORRIJOS (Panama).

Présents : les représentants des Etats suivants : Australie, Autriche, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Guinée, Inde, Indonésie, Kenya, Panama, Pérou, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Soudan, Union des Républiques socialistes soviétiques, Yougoslavie.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1695)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Examen des mesures propres à maintenir et à renforcer la paix et la sécurité internationales en Amérique latine, conformément aux dispositions et aux principes de la Charte.

La séance est ouverte à 10 h 30.

Adoption de l'ordre du jour

1. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'espagnol*) : L'ordre du jour provisoire a été établi conformément à la décision adoptée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 325 (1973). S'il n'y a pas d'opposition, je considérerai que l'ordre du jour est adopté.

L'ordre du jour est adopté.

Examen des mesures propres à maintenir et à renforcer la paix et la sécurité internationales en Amérique latine, conformément aux dispositions et aux principes de la Charte

2. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'espagnol*) : J'ai maintenant l'honneur d'inviter le chef du protocole de l'Organisation des Nations Unies à bien vouloir escorter jusqu'à son siège dans la salle du Conseil le chef du Gouvernement panaméen, le général Omar Torrijos, qui va prendre la parole au nom du gouvernement national.

3. Le général **TORRIJOS** (*interprétation de l'espagnol*) : Avec la franchise qui caractérise le noble peuple panaméen, mon pays remercie les membres du Conseil de sécurité d'être ici présents. Je suis également certain que les pays frères d'Amérique latine partagent cet honneur, étant donné que l'occasion de pouvoir nous faire entendre de

cette vaste tribune mondiale constitue un événement très important.

4. Nous souhaitons également la bienvenue au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kurt Waldheim, aux représentants des pays frères d'Amérique latine, au Président du groupe latino-américain à l'Organisation des Nations Unies, au Secrétaire général de l'Organisation des Etats américains, aux observateurs des Etats d'autres régions et d'autres organisations internationales ainsi qu'à la presse mondiale, qui fait tant pour que notre petit pays soit mieux connu dans le monde.

5. Je vous parle au nom d'un peuple qui ne se nourrit pas de haine et qui, dans la simplicité de son cœur, sait pardonner les offenses et entend diriger son destin vers la recherche de sa propre identité, car ceux qui ont raison n'ont pas à recourir à l'insulte. Comme Martí l'a dit : "Si les peuples, les nations ou les individus oublient les offenses, c'est parce qu'ils ont une très bonne mémoire."

6. Le Panama a joué un rôle très important dans l'histoire de l'humanité. Lorsque vos navires traversent le canal, passage inévitable entre l'océan Pacifique et l'océan Atlantique, ils parcourent alors 50 milles d'une histoire qui n'est pas pacifique. C'est pourquoi il importe que nous déclarions notre façon de penser devant le fléau qui menace de détruire la coexistence pacifique dans le monde.

7. Le Panama comprend fort bien la lutte des peuples qui souffrent de l'humiliation du colonialisme, des peuples qui connaissent comme nous les restrictions et la servitude, des peuples qui se refusent à accepter la domination du fort sur le faible en tant que norme de coexistence, des peuples qui sont disposés à se sacrifier pour ne pas être soumis par les plus puissants, des hommes qui n'acceptent pas l'exercice du pouvoir politique d'un gouvernement étranger sur le territoire qui les a vus naître, des générations qui luttent et qui continueront à lutter pour déraciner de leur patrie la présence de troupes étrangères sans le consentement du pays occupé, de ceux qui n'acceptent pas d'être considérés comme des inférieurs ou comme des animaux, de ceux qui luttent pour pouvoir exploiter leurs propres ressources à leur propre avantage et non pour subventionner l'économie d'un pays dominateur, des pays qui n'acceptent pas d'exporter la main-d'œuvre à bon marché, des masses asservies et qui paient de leur sang l'éradication de la misère, de l'injustice, de l'inégalité auxquelles les puissants, qu'ils soient nationaux ou étrangers, les ont soumises, parce que l'oligarchie n'a pas de nationalité. Le colonialisme est la prison de l'homme libre.

8. Toutes ces situations ont influencé l'âme panaméenne parce que, d'une façon ou d'une autre, nous y avons été soumis tout au long de notre histoire républicaine.

9. Du haut de cette noble tribune, le Panama avoue ne pouvoir accepter la soumission économique d'un pays à un autre ni la pénétration politique, économique et culturelle, parce que cela n'est qu'une forme de néo-colonialisme, c'est-à-dire un colonialisme épuré, latent, qui se fait sentir sur notre peuple par l'intermédiaire de l'aide économique assortie de conditions et qui ne cherche pas à développer notre pays, mais au contraire à contrôler son peuple. Nous avons été victimes de tous ces fléaux. Toutes ces conditions ont empêché notre développement, et le Panama les ressent tout comme il ressent la lutte que d'autres peuples mènent pour déraciner ces mêmes fléaux.

10. Nos cimetières sont pleins de rebelles panaméens qui ont porté la croix parce qu'ils ont lutté pour le droit de leur patrie à décider elle-même de ses propres normes de conduite, sans ingérence étrangère, pour maintenir le droit des peuples à choisir librement leurs amis ou leurs ennemis, pour que personne ne refuse à un peuple du monde le droit d'exploiter et d'utiliser ses propres ressources naturelles, pour que l'on ne nous refuse pas le droit d'arrêter notre propre manière de vivre, pour que l'on ne fasse pas pression sur nous lorsque nous entendons définir notre propre politique internationale et affirmer le droit inhérent qu'à chaque peuple de communiquer librement avec le peuple qu'il désire, pour que l'on respecte le principe sacré selon lequel chaque pays doit être à même de choisir la structure et la méthode de gouvernement qu'il veut pour assurer son propre développement. Qu'on nous laisse chercher nous-mêmes le remède à nos propres maux.

11. Je suis étonné de voir qu'un certain groupe de nations se scandalise de voir les peuples exiger leur droit d'exploiter leurs ressources naturelles, les richesses de leurs mers, de leurs ports, de leur sol, de leur terre, de leur main-d'œuvre ou de leur position géographique dans l'intérêt de leurs ressortissants et non contre eux, de voir les peuples lutter pour que leurs ressources non renouvelables ne subventionnent pas l'économie des pays riches et parce qu'ils désirent que la richesse de leur sol ait la nationalité du pays qui les possède parce que c'est un droit inhérent à chaque pays, tout comme le Panama a le droit inhérent d'exploiter sa situation géographique dans l'intérêt de son propre développement.

12. Après cent cinquante ans d'indépendance sur ce continent, beaucoup de situations de ce genre sont encore en vigueur dans ce secteur latino-américain. La nationalisation est une figure de style. Lorsque je lis dans la presse que le Chili nationalise son cuivre, je me demande : n'est-ce pas déjà du cuivre chilien ? Lorsque je lis dans la presse que le Pérou, avec cette nouvelle génération d'officiers qui dirigent le gouvernement et s'efforcent d'apporter des changements, a nationalisé son pétrole, je me demande : ce pétrole n'était-il pas péruvien ? C'est un fait que la nationalisation de ces ressources n'est rien de plus qu'une figure de style puisque ces ressources ont la nationalité du pays qui les possède.

13. Le réveil de l'Amérique latine ne doit pas se heurter à des obstacles mais doit au contraire être soutenu pour promouvoir la paix. Une nouvelle conscience s'éveille dans l'homme de l'Amérique latine et la paix ne pourra exister que si l'on permet à cette conscience de suivre son propre cours. Quiconque s'oppose à une telle attitude inspire l'hostilité qui provoque les convulsions. Si l'on nous empêche d'assurer des changements pacifiques, on pousse nos peuples à provoquer des changements violents.

14. La lutte que mènent les peuples du tiers monde pour obtenir une indépendance économique et politique réelle constitue l'exemple le plus digne que nous pourrions léguer aux générations futures.

15. Les positions prises par les peuples africains, qui supportent leur pauvreté avec dignité mais sans résignation ni soumission, sont des exemples à enseigner dans les salles d'écoles de nos adolescents.

16. Les blocus et les pressions doivent être davantage la honte de ceux qui les exercent que de ceux qui les subissent. Chaque heure d'isolement que subit le peuple frère de Cuba représente soixante minutes de honte pour l'hémisphère.

17. Nous voulons demander à l'Organisation des Nations Unies de ne pas se contenter d'être un simple spectateur mais de jouer au contraire un rôle d'éclaireur dans le drame de l'humanité pour pouvoir fournir une solution des problèmes réels que connaissent nos peuples. Dans la mesure où l'Organisation jouera son rôle, dans cette même dimension, nous pourrions, nous, petits pays, garantir à nos propres peuples l'existence d'une paix permanente. Nos problèmes sont communs; nos vœux sont les mêmes. Dans n'importe quel cimetière du monde, le sacrifice d'un patriote tombé ne diffère en rien des supplices causés, dans notre pays, par la lutte pour notre indépendance véritable.

18. Le Panama ne peut accepter comme norme du droit international les considérations de prétendus intérêts vitaux ou celles de sécurité internationales, et nous ne pouvons les accepter car nous connaissons l'humiliation subie depuis soixante-dix ans de vie républicaine et aussi parce que nous sommes pleinement pénétrés de la pensée d'Amílcar Cabral, ce champion de l'indépendance de l'Afrique, qui a dit :

“La solidarité sans égalité n'est que de la charité, et la charité n'a jamais contribué au progrès des nations ni à celui des hommes. La sécurité sans égalité n'est qu'un contrôle autoritaire et paternel, un protectionnisme, un colonialisme, et tout cela est en contradiction avec le sentiment de libération des nations et des hommes.”

La pensée de ce grand homme, qui est devenu un martyr, entre entièrement dans le cadre du problème auquel fait face notre patrie.

19. Si Benito Juárez a dit que “le respect du droit d'autrui, c'est la paix”, pourquoi ne nous respecte-t-on pas ? Pourquoi nous provoque-t-on ? Pourquoi veut-on nous assujettir ? Pourquoi ne donne-t-on pas au peuple panaméen pacifique et inoffensif le droit de vivre en paix ?

20. Dans le cas particulier de notre pays, qui depuis soixante-dix ans a ouvert ses portes dans l'intérêt de la marine marchande mondiale et qui aujourd'hui ouvre son cœur devant cette tribune historique, il apparaît difficile de comprendre pourquoi une nation qui n'est pas considérée comme colonialiste insiste pour maintenir une colonie au cœur même de notre pays. Cela doit être une insulte pour ce peuple car, ayant été lui-même une colonie, il a ressenti la honte d'être colonisé et il a lutté héroïquement pour sa liberté. Nobles représentants de l'Amérique du Nord, il est plus noble de réparer une injustice que de perpétuer une erreur. Nous demandons à tous ceux qui sont présents ici de nous appuyer moralement car la lutte du faible ne peut être gagnée que grâce au soutien moral de la conscience du monde, et notre peuple arrive déjà à la limite de sa patience.

21. Nobles membres du Conseil de sécurité, nobles invités, notre peuple demande que l'on pense et que l'on médite et que l'on donne une réponse à ces questions. Est-il juste de manquer de respect à un drapeau qui n'a jamais été utilisé comme étendard d'une agression ? Est-il moral de dénier à un pays les ressources naturelles qui sont essentiellement à lui, et ce seulement en raison du fait que notre nation est faible ? Dans quel ouvrage juridique moderne trouve-t-on la consécration du concept de perpétuité en tant que base de négociation ?

22. Enfin, au nom de mes concitoyens, je lancerai un message spécial et je dirai à la conscience du monde — nous voulons que cela soit clair dans l'esprit de tous — que nous n'avons jamais été, que nous ne sommes pas et que nous ne serons jamais ni un Etat associé ni une colonie ni un protectorat et que nous ne voulons pas ajouter une étoile supplémentaire au drapeau des Etats-Unis.

23. En tant que PRESIDENT, j'ai maintenant le plaisir de donner la parole au Secrétaire général.

24. Le SECRETAIRE GENERAL (*interprétation de l'anglais*) : Je veux tout d'abord remercier chaleureusement et sincèrement, en mon nom et, j'en suis sûr, au nom de tous les membres du Conseil, le Gouvernement panaméen pour sa généreuse hospitalité. Nous vous sommes particulièrement reconnaissants à vous, monsieur le Président, ainsi qu'à l'ambassadeur Boyd pour tout ce que vous avez fait pour nous aider.

25. Cette réunion, après celle qui a eu lieu à Addis-Abeba l'an dernier, est un signe de plus qu'il est maintenant généralement admis que des sessions occasionnelles du Conseil de sécurité hors du Siège ont une grande valeur. Il est important que le Conseil comprenne, grâce à un contact direct, les problèmes particuliers aux différentes régions ; à ce propos, je suis absolument convaincu que la réunion d'Addis-Abeba a été un succès marquant. Chaque région a ses problèmes particuliers, et, sans vouloir faire une comparaison étroite entre l'Afrique et l'Amérique latine, je dois dire que nous pouvons constater dans ces deux

continents que les nombreuses difficultés que connaissent beaucoup de pays en développement, sur le plan politique, économique et social, peuvent être résolues grâce à la coopération régionale et à la participation active de l'ONU.

26. Je rappelle au Conseil que c'est dans cette ville, en 1826, qu'a eu lieu la première tentative de coopération dans cette région. La contribution de l'Amérique latine à l'élaboration du droit international a été considérable, et nous devons tous lui en savoir gré.

27. Depuis sa création, l'Organisation des Nations Unies a favorisé la coopération régionale. En fait, même lorsqu'il s'agit de questions liées au maintien de la paix et de la sécurité internationales, qui est la responsabilité primordiale du Conseil de sécurité, l'action régionale n'est pas exclue. En pareil cas, la Charte des Nations Unies prévoit des accommodements régionaux, pourvu qu'ils soient conformes aux buts et principes qu'elle énonce. L'Organisation des Etats américains (OEA) a rendu de grands services pour le règlement par des moyens pacifiques des différends régionaux. Les archives du Conseil de sécurité, que l'OEA tient au courant de ses activités aux termes de l'Article 54 de la Charte, sont une preuve éloquente des efforts consentis par l'ONU au nom de tous les pays d'Amérique latine.

28. Dans le domaine économique, cette coopération est encouragée par le travail des commissions économiques régionales, des institutions spécialisées, du Programme des Nations Unies pour le développement et de la Banque mondiale. Elle est d'une grande importance non seulement pour les régions en question, mais du point de vue des objectifs plus vastes de l'Organisation des Nations Unies et c'est à celle-ci, et en nulle autre organisation, qu'une telle expérience peut être mise en commun pour le plus grand bien de toute l'humanité.

29. Il convient que le Conseil de sécurité soit mis au fait des problèmes et du potentiel particuliers à l'Amérique latine. Nous ne sommes pas près d'oublier la tragique catastrophe qui vient de frapper le peuple du Nicaragua, ni la compassion active dont la communauté internationale a immédiatement fait preuve en l'occurrence. Une telle réaction, tout comme la réunion actuelle du Conseil à Panama, devrait sans conteste montrer aux peuples d'Amérique latine le profond intérêt que porte l'ONU à l'avènement d'une ère de paix et de prospérité pour ces peuples.

30. L'Organisation est toute disposée à apporter une contribution aussi grande que possible à cette fin. Je suis sûr que le Conseil de sécurité, à cette réunion, donnera un élan nouveau à la coopération politique régionale et à la bonne volonté qui sont indispensables à la réalisation des aspirations des gouvernements et des peuples d'Amérique latine.

La séance est levée à 10 h 55.

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم . استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишете по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
